



COMMUNE DE CHESSY

RIVIERE DE MARNE



ZONES SUBMERSIBLES

du departement de Seine et Marne



Legende



ZONE A : Zone de grand ecoulement des crues



ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

— Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthometrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 36cm

PK : Point Kilometrique

ECHELLE : 1/2000

NGF Normal

	Points Kilometriques	1955
Limite de Commune Amont	146,892	42,90
	147,000	42,87
	147,500	42,77
Limite de Commune Aval	148,000	42,69
	148,330	42,60

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise a Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

